

LE COURRIER DE L'OISE

JOURNAL DE SENLIS

Paraissant le Dimanche pendant la durée de la guerre.

Directeur-Gérant : E. LANCIAUX

ABONNEMENTS

On s'abonne aux Bureaux du Journal et dans tous les bureaux de poste. L'abonnement est payable d'avance et contient de plein droit jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX, RÉDACTION & ADMINISTRATION

SENLIS - 11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 - SENLIS

PRIX DES INSERTIONS : Annonces légales... 0,20 c. la ligne. Réclamations... 0,50 c. la ligne.

L'Amitié Franco-Américaine.

Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur les endoctrinées manifestations de sympathie, d'estime et d'amitié dont l'Indépendance Day a été l'occasion à Paris et dans toute la France, le 4 juillet dernier.

A côté des discours des ministres et ambassadeurs, il fut prononcé ce jour-là nombre de toasts intéressants : l'un d'eux, entre autres, mérite d'être signalé, à cause de la personnalité de son auteur, d'abord, ensuite pour les idées qu'il préconisait.

L'auteur est l'honorable Walter Berry, président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, un homme d'affaires qui conséquemment.

Entre autre idées mises en avant par lui, notons d'abord celle-ci qui répond à ce que nous-mêmes avons dit souvent :

« Messieurs, pour que la paix du monde soit assurée, il faut que l'Allemagne se trouve en face non-seulement d'un désastre militaire, mais en face d'une colossale débâcle économique.

« Pour hâter la paix, il est urgent que l'embouteillage économique de l'Allemagne devienne l'impératif catégorique de la politique des Alliés.

Dés à présent, il faut que cette politique de l'Entente soit proclamée, pour que toute l'Allemagne sache que nous sommes résolus à la mettre dans l'impossibilité de jamais recommencer la guerre.

Ce ne sont pas seulement les matières premières, les denrées indispensables à l'Allemagne que détiennent les Alliés, nous possédons le marché mondial. Dans tout l'Ostre-Rhin, il faut qu'ils aient la certitude que ce marché leur sera fermé. C'est l'arme effective pour couler le junkérisme sans traces. »

Puis, M. Walter Berry a exprimé des idées inspirées du plus noble désintéressement, du plus ardent amour pour notre pays.

« Mes amis de France, avant notre entrée dans la guerre, — et nous y entrons à peine aujourd'hui, — les Etats-Unis vous ont consenti des avances financières. Aujourd'hui, nous nous rendons compte pleinement que, pendant quatre ans, c'est pour nous que vous vous battiez.

« Alors ces avances étaient pour nous : c'était prêter à nous-mêmes. « Donc, ces avances, jusqu'au dernier dollar, doivent être annulées. « Pendant que votre mur vivant tenait ces hordes envahies de domination universelle — les tenait pour nous — vos chantiers navals étaient déserts, votre flotte marchande tombait en ruine. « Donc, après la guerre, nous serons prêts à vous donner les navires nécessaires et tous les moyens de reprendre pleinement votre commerce maritime. Puisque c'est pour nous que vos villes ont été mises à sac, vos fourneaux incendiés, vos usines démantelées, c'est à nous de vous les reconstruire. « Et nous le ferons. Et quand nous aurons fait tout cela, nous rentrerons chez nous en remerciant encore la France d'avoir sauvé le monde du pangermanisme. »

Voilà de belles paroles et de nobles sentiments que les Boches ne comprendront jamais.

Comité "Duplex"

Fonds russes.

Les porteurs français de fonds russes, sont priés de bien vouloir se faire connaître au Comité Français des porteurs de fonds russes, 3, rue Nouvelle, Paris IX^e arrondissement, pour une communication intéressante, en joignant à leur lettre une enveloppe affranchie portant leurs noms et adresse.

Renseignements Militaires

Allocations aux fonctionnaires.

Actuellement, en vertu des instructions interministérielles du 30 mars 1918, le cumul des allocations militaires et du traitement civil n'est pas autorisé pour les familles des fonctionnaires, mais, à la suite de pourparlers engagés entre les ministères intéressés et qui viennent d'aboutir à un accord de principe, cette situation va se modifier dans un sens favorable et dans des conditions qui seront bientôt fixées.

Auxiliaires des classes 1902 et 1903.

C'est en vertu d'une circulaire ministérielle du 4 décembre 1917, numéro 28281 4/11, que les auxiliaires des classes 1902 et 1903 en service aux armées doivent être progressivement ramenés à l'intérieur, par voie d'échange, nombre par nombre, avec des auxiliaires des classes 1906 et plus jeunes, envoyés périodiquement par les régions sur les armées.

Le point de première destination des auxiliaires rentrant est le dépôt transitoire des isolés (D. T. I.) de la région de leur domicile. Cette mesure est en voie d'exécution, mais on ne peut dire à quel moment l'application complète sera terminée en raison des événements militaires.

Les étudiants sous les drapeaux.

Les étudiants des classes 1916 et antérieures pourront être autorisés à prendre des inscriptions et à subir des examens, à la condition expresse qu'il n'en résulte aucune gêne pour le service.

Les intéressés n'auront droit, de ce chef, à aucune permission exceptionnelle.

Les étudiants de la classe 1917 ne bénéficieront de ces dispositions qu'à partir du 1^{er} janvier 1918.

Les étudiants engagés volontaires pour la durée de la guerre pourront être autorisés à prendre des inscriptions et à subir des examens, quand ils auront accompli le temps de service à l'expiration duquel leurs camarades de même classe, appelés, devront passer dans la réserve de l'armée active.

Les soldats vont apprendre l'anglais.

Nos soldats vont apprendre l'anglais. Ainsi, vient de le décider, une circulaire du président du Conseil, ministre de la guerre, aux généraux commandant les régions.

Des cours gratuits et facultatifs d'anglais, prescrit cette circulaire, fonctionneront dans chaque place de garnison sous la direction du commandant d'armes.

Le personnel enseignant sera choisi parmi les militaires ayant les connaissances suffisantes, ou parmi les membres de l'enseignement public ou libre et sera rétribué.

Les élèves devront être groupés en deux ou trois séries selon leur capacité et chaque série devra recevoir au moins deux leçons par semaine. La série la plus faible (cours d'initiation) en recevra trois ou quatre si possible.

Il y aura des cours distincts pour les officiers, chaque fois que les circonstances le permettront.

Rapatriés et Réfugiés

Les 20 francs des évacués.

A la dernière réunion de la Commission supérieure des réfugiés, M. Ogier, conseiller d'Etat, directeur du contrôle et de la comptabilité au Ministère de l'Intérieur, a fait connaître que des instructions avaient été envoyées à MM. les Préfets pour que le secours de 20 francs par personne prévu par l'article 34 du statut en faveur des rapatriés arrivant par convoi, fût par extension attribué aux évacués et que l'allocation pour les juments poulinières, chevaux, poulains et autres animaux de trait (article 38) soit également accordée aux réfugiés en possession d'animaux d'espèce bovine.

Les 10 francs mensuels des allocataires.

Pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui nous parviennent au sujet du secours mensuel de 10 francs prévu par l'article 52 du statut des réfugiés, rappelons que ce secours doit être attribué à toutes les femmes de réfugiés recevant soit l'allocation militaire, soit celle des réfugiés si leur mari est : ou mobilisé, ou mort depuis la guerre, alors qu'il se trouvait dans l'une des positions ci-dessus énumérées.

Les réfugiés non allocataires ne peuvent recevoir ce secours en vertu d'une déclaration spéciale du préfet, celles dont les maris sont en sursis d'appel, en usine ou détachés à la terre n'y ont pas droit.

Les demandes doivent être déposées dans les mairies et les réclamations adressées aux préfets.

Les Commerçants et Industriels ont tout intérêt à s'adresser à notre Imprimerie, 11, Place Henri IV, à Senlis, pour les imprimés dont ils ont besoin.

Ils sont assurés d'avoir des Travaux bien faits, dans le plus bref délai et à des conditions très avantageuses.

L'Aviation

En présence de l'importance que prennent chaque jour les opérations aériennes et les questions s'y rattachant, le "Courrier de l'Oise" a décidé de grouper sous la rubrique Chronique de l'Aviation, selon leur nombre et leur intérêt, toutes les informations relatives à l'aéronautique.

Nos lecteurs y trouveront le récit succinct des exploits de nos pilotes, les nouvelles relatives aux bombardements aériens et, d'une manière générale, tous les renseignements qui nous parviendraient et qui seraient de nature à les intéresser dans cet ordre de choses.

L'aviateur Jean Baumont tué dans une collision d'avions.

Une collision de deux avions français vient de coûter la vie à l'un de nos plus célèbres bombardiers aviateurs, le lieutenant Jean Baumont.

Pilote d'avant-guerre, breveté le 30 mai 1913, Baumont avait été successivement pilote de chasse, puis de reconnaissances, avant de se spécialiser, sous la direction du capitaine Robert de Beauchamp, dans le bombardement à longue distance.

Parmi de nombreux exploits, sur territoire ennemi, il se signala les 16 mars et 14 avril 1917 dans deux expéditions sur Francfort parcourant plus de 600 kilomètres chez l'ennemi.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 19 avril 1917.

Sa disparition, après la mise hors de combat de Partridge et de Mézergues et la mort de Mahieu, éprouve cruellement la belle équipe de nos bombardiers.

Nos alliés anglais ont abattu 2.150 avions ennemis en un an.

Au cours de l'année commencée le 1^{er} juillet 1917, les forces aériennes britanniques sur le front ouest ont abattu 2.150 avions ennemis et contraint 1.083 avions ennemis à atterrir désemparés. Durant la même période, nos alliés en liaison avec la marine ont abattu 625 appareils ennemis.

Toujours au cours de la même année, 1.094 des nôtres ont été portés manquants, dont 92 ont disparu au cours d'opérations navales.

Sur le front italien, durant la période qui va d'avril à juin, les aviateurs britanniques ont abattu 165 avions ennemis et contraint six autres appareils à atterrir désemparés tandis que six des nôtres ne sont pas rentrés.

Sur le front de Salonique, entre janvier et juin, 21 appareils ennemis ont été détruits et 13 ont été contraints d'atterrir désemparés. Nous avons perdu quatre des nôtres.

En Egypte et en Palestine, de mars à juin, 25 appareils ennemis ont été abattus et 15 autres ont atterri désemparés. Dix des nôtres ne sont pas rentrés.

Leur croix noire.

Nous avons relaté la bizarre confusion qui avait amené deux escadrilles boches à se précipiter l'une sur l'autre et à se livrer furieusement combat. Le commandement allemand s'est ému de ce fait qui n'a pas croyons-nous été isolé ; et nos pilotes ont saisi, signés par Ludendorf, un document qui témoigne des précautions prises :

CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES EN CAMPAGNE I. n° 88.430 op.

Au sujet des signes distinctifs de nos avions G. Q. G., le 10 juin 1918.

Les expériences faites au front ont montré la nécessité d'améliorer la manière dont les avions allemands se font reconnaître. Il résulte d'essais concluants que les croix deviennent très reconnaissables quand leurs bras, au lieu d'être recourbés, comme jusqu'à présent, sont rectilignes et se coupent à angle droit.

A porter à la connaissance des troupes. LUENDBORF.

Effectivement, les derniers Gothas capturés portent une croix de Genève... noire. Quelle profanation !!!

Les chasseurs autrichiens.

Les autrichiens aussi ont leurs « as ». Ils en ont même plus qu'on ne pourrait le croire, étant donné ce que l'on sait de leur aviation mal outillée et peu ardente. Mais la plupart d'entre eux ont conquis leurs victoires, sans beaucoup de peine, sur le front oriental, à un moment où les malheureux aviateurs russes effectuaient sur de mauvais appareils, parfois sans armement, leurs reconnaissances aériennes.

D'après les derniers communiqués de Vienne, les quatre « as » autrichiens ayant remporté plus de dix victoires seraient : le capitaine Brunavosky, qui débuta le 14 avril 1916 en abattant, comme observateur, un bombardier russe et qui s'attribue actuellement 34 victoires ; le sous-lieutenant Arigi, prisonnier des Monténégrins, évadé dans des circonstances vraiment audacieuses, vainqueur de 27 avions, les lieutenants Lienke-Cranford et Fiala, qui suivent de près, avec 25 et 23 victoires.

Les chasseurs autrichiens utilisent, outre les appareils laissés pour compte par les Allemands, un avion fabriqué à Vienne, le Skada, dont les qualités de vol sont sensiblement celles du Pfalz et du Fokker.

Le curé de l'église St-Gervais reçoit la croix de guerre.

Le ministre de la Guerre vient de décerner la croix de guerre à l'abbé Gauthier, curé de l'église Saint-Gervais, avec un motif qui lève le voile sur le fait qu'on avait caché jusqu'ici, que c'était l'église Saint-Gervais qui avait été frappée par un obus allemand le vendredi saint. Le ministre de la guerre a donné avec la croix de guerre à l'abbé Gauthier, la citation suivante :

« A fait preuve, le 29 mars 1918, dans son église bombardée, d'un courage et d'un sang-froid remarquables.

« Au milieu des ruines, sous la voûte qui s'écroulait, a présidé à la prompte organisation des secours.

« Par son exemple, autant que par son énergie, a largement contribué à empêcher toute panique et n'a consenti à quitter son église que lorsque toutes les victimes eurent été secourues.

« Signé : CLEMENCEAU. »

Le curé Gauthier porte la barrette d'engager volontaire et le ruban de la campagne de 70.

La question du loyer dans les villes bombardées.

La Cour de cassation vient de décider : sur le pourvoi formé par une dame qui avait quitté en septembre 1914 un appartement qu'elle avait loué à Nancy et qui, à la suite du bombardement, en 1916, de la ville, par des pièces de gros calibre, avait demandé la résiliation de son bail, que l'appartement n'étant pas devenu inhabitable par le bombardement de la ville, due ni la destruction ni aucun événement équivalent n'ayant affecté l'immeuble lui-même, rien n'avait empêché le locataire de continuer d'y demeurer ; que si celle-ci avait cessé d'y habiter, c'était par un acte de volonté propre, antérieur au bombardement, et qu'il n'y avait pas lieu, par suite, de lui accorder la résiliation de son bail, aucun événement ne s'étant produit, mettant le locataire dans l'impossibilité absolue de jouir des lieux loués.

DÉPARTEMENT

Légion d'honneur.

Officier de la Légion d'honneur. M. Raux, ancien préfet de l'Oise, préfet de police du département de la Seine :

Chevalier du 19 février 1916, a fait l'objet en qualité de Préfet de l'Oise, de la citation suivante, émanant du gouvernement et insérée au Journal Officiel du 24 janvier 1915 :

« Malgré l'ordre de repliement qui lui avait été adressé par l'autorité militaire, est demeuré à son poste jusqu'au retour des troupes françaises. A réussi à assurer l'administration de son département, alors que l'ennemi était à proximité immédiate de sa préfecture. »

Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Decosse Jules, sous-préfet de Compiègne :

Prés de 14 ans de services civils. Titres exceptionnels : a fait l'objet d'une citation émanant du gouvernement et publiée au Journal Officiel du 24 janvier 1915.

M. Andrieu René sous-préfet de Soissons :

Un an de services militaires, 15 ans de services civils. Titres exceptionnels : a fait l'objet d'une citation émanant du gouvernement et publiée au Journal Officiel du 28 Mars 1915.

Citation.

Citation pour le courage civil.

Le gouvernement porte à la connaissance du pays, la belle conduite de M. Desgroux, maire de Beauvais :

« A donné aux heures critiques d'août et septembre 1914 l'exemple du sang-froid, du courage et du sentiment du devoir. Collaborateur de l'autorité militaire, a su prendre les mesures les plus heureuses et les plus rapides pour assurer aux services de santé, de l'intendance et du recrutement un concours hautement apprécié. Au cours des événements de guerre de Mars-Avril 1918 a fait preuve des mêmes qualités, exerçant, par son attitude une influence remarquable sur le moral de la population du chef-lieu du département. Jouissant de la considération unanime de l'opinion publique dans sa cité, s'est en core signalé par un esprit d'initiative sans cesse en éveil et par la création d'organismes de ravitaillement dont le fonctionnement a rendu les plus grands services dans la lutte contre la vie chère. A déjà obtenu le 5 avril 1916, une lettre de félicitations pour sa conduite courageuse depuis le début des hostilités. »

Conseils d'arrondissement.

Les conseils d'arrondissement du département de l'Oise, se réuniront le 5 août 1918, pour la première partie de leur session et le 10 octobre pour la deuxième partie.

La fête américaine dans l'Oise.

Si la fête de la fraternité franco-américaine fut célébrée dignement à Paris et dans les principales villes de France, il ne faut pas oublier qu'elle fut fêtée également sur le front.

C'est ainsi qu'à Bonvillers (Oise) M. l'aumônier Dickson a rappelé au cours de la cérémonie qui avait été organisée en l'honneur du 4th of July le but de l'Amérique.

Après avoir évoqué la guerre de l'Indépendance et la grande figure de La Fayette, M. l'aumônier Dickson a terminé son discours par ces émouvantes paroles :

« Nous ne sommes pas des étrangers, ici. Nous savons depuis notre jeunesse l'amitié qui existe entre la France et sa sœur la République du Nouveau Monde. Nos écoliers épellent ensemble les noms de La Fayette et de Washington. Nos petits enfants sur les genoux de leur mère apprennent les sacrifices que la France a faits pour nous. Nous ne pouvons pas tourner le dos à l'appel de la France. Son cri est le cri de l'humanité.

« Voici, Messieurs, nos deux drapeaux. Ils ont les mêmes couleurs. Le rouge représente le sang que vos ancêtres ont donné librement pour notre cause et le sang que nous versons librement pour la vôtre. Le blanc symbolise la pureté de vos aspirations et de nos desirs. Le bleu, c'est la voute des cieux où brillent les étoiles d'espérance. Ensemble, par des chemins difficiles, nous monterons jusqu'aux étoiles.

Nécrologie.

On annonce la mort survenue à Orléans à l'âge de 57 ans, de M. de la Chaise, ancien officier de cavalerie, conseiller municipal d'Alonne et administrateur du Monteur de l'Oise.

M. de la Chaise était bien connu dans notre département ou il était tenu en haute estime.

Le relèvement des tarifs de chemins de fer.

Rappelons qu'on a augmenté de 25 % le prix des billets de chemin de fer.

Une loi récente a élevé, en outre, de 12 à 25 % l'impôt sur le prix des billets (majorés au quart). La majoration est applicable depuis quelques jours.

La taxe est portée à 50 % sur le supplément des places de luxe, c'est-à-dire sur la différence entre le prix des places de premières et le prix de la place de luxe.

En vertu de la même loi, les colis-postaux subissent une augmentation de 0,40 au-dessus de 5 kilos.

Enfin, les bulletins de bagages sont augmentés dans une proportion moyenne de 0,40 à 0,35.

Avis aux entrepreneurs de battages réfugiés.

Tous les entrepreneurs de battages sont invités à faire connaître immédiatement leur adresse à M. le Préfet de l'Oise.

Ils auraient grand avantage à se présenter à la Direction des Services Agricoles à la Préfecture de l'Oise dans le plus bref délai.

A Travers Senlis

Œuvre de l'Entretien des Tombes militaires.

On nous communique l'appel suivant adressé à la population :

La Ville de Senlis, toute proche de la bataille, a eu le douloureux honneur de recevoir, dans l'enclos de ses cimetières, les dépouilles glorieuses d'un grand nombre de nos soldats.

Beaucoup dorment là leur dernier sommeil, loin, très loin de leur commune d'origine, et bien peu nombreux sont ceux dont les familles peuvent venir orner et fleurir les tombes.

Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de remplacer auprès de nos morts héroïques les parents auxquels un trop grand éloignement ne permet pas de venir leur rendre les derniers devoirs.

Nous ne refuserez certainement pas de nous apporter votre collaboration et votre aide.

Nous savons que votre dévouement et votre activité fut déjà, chaque jour, sollicités par de nombreuses œuvres d'assistance. Nous vous prions cependant de bien vouloir nous permettre d'inscrire votre nom parmi les membres du Comité qui est en voie d'organisation pour l'entretien des tombes militaires.

Une première réunion sera tenue à l'Hôtel de Ville de Senlis, le vendredi 26 juillet, à cinq heures.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir y assister.

Veuillez agréer, etc. Le Maire, DE PARSEVAL.

Légion d'honneur.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur à compter du 10 juillet 1918 :

M. Boula de Coulombier (Marie-Charles-Henri), capitaine (réserve) de cavalerie, à l'état-major d'une division d'infanterie.

Nous adressons au nouveau chevalier nos plus vives et sincères félicitations.

Le 14 Juillet.

A Paris, le 14 juillet a été marqué par deux manifestations mémorables et parfaitement réussies.

La première a été, au bois de Boulogne, la prise d'armes des contingents représentant les diverses armées alliées, et leur défilé jusqu'au Tuileries, au milieu des acclamations enthousiastes de la population. Ce fut une heure de superbe patriote.

Après-midi, au Trocadéro, la séance d'adoption des 400 premiers pupilles de la Nation n'a pas été moins réconfortante. En présence du Président de la République, du cardinal Amette, de toutes les Autorités et de l'Office national, les engagements les plus solennels ont été pris pour le plein respect des droits de la famille dans l'éducation des pupilles.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Lafferre, grand maître de la F. M., a, en effet, déclaré que les familles choisiraient, en toute liberté, pour leurs enfants l'école qui répondrait le mieux à leurs convictions et à leurs croyances ; et si les parents sont morts, la Nation, les suppléant, s'inspirerait des sentiments qu'on leur connaissait pour élever leurs enfants comme ils l'auraient fait eux-mêmes. M. Lafferre l'a affirmé, il en a fait le serment au nom du gouvernement, et il a demandé au cardinal Amette de se faire le garant d'une promesse aussi solennelle.

La réception à l'Hôtel de Ville a été remarquable en ce qu'elle réunissait les représentants de 24 pays amis qui avaient tenu à manifester hautement leurs sympathies pour la France.

A Beauvais, la journée du 14 juillet a été célébrée avec un certain éclat. Revue de troupes, remises de décorations militaires, représentation organisée par le théâtre aux armées, vin d'honneur.

A Soissons, le 14 juillet n'a pas eu tel programme.

Les bâtiments militaires, les édifices communaux, la sous-préfecture, le tribunal, etc., avaient été pavés aux couleurs tricolores et américaines.

Aucune revue n'a eu lieu et pour cause. L'après-midi, le foyer du soldat (union franco-américaine) eut la touchante pensée d'organiser un concert en plein air, au kiosque du tour de ville. Malheureusement, après l'exécution de la Marseillaise par l'orchestre dirigé par notre sympathique concitoyen, M. Périer, la pluie s'est mise à tomber et, d'autre part, le bruit des nombreux camions empêchant la foule d'entendre les artistes, les organisateurs prirent le sage parti de renvoyer les spectateurs au théâtre municipal.

Non prévue d'avance, cette représentation fut retardée à cause du manque de lumière, et c'est grâce à un hasard extraordinaire que l'on parvint à éclairer notre théâtre municipal. Le programme fort bien choisi, d'une note d'art et de goût fort élevé, s'est déroulé devant une salle bondée, en présence des Autorités civiles et militaires, de nos soldats français et alliés, de nos infirmières et d'un grand nombre de nos concitoyens.

Toutes les parties de ce programme furent exécutées dans la perfection, et les applaudissements, sans cesse renouvelés, prouvèrent aux artistes français et américains qu'ils étaient vraiment appréciés pour leur précoce et généreux concours dans l'organisation de ce concert du 14 juillet.

Le soir, une intéressante séance cinématographique a été donnée au foyer du soldat, trop petit pour la circonstance, car un grand nombre de nos concitoyens, arrivés trop tard, ne purent pas à y trouver place.

Naturellement, Senlis n'a pas célébré, comme du temps de paix, sa fête nationale, il y a manqué les traditionnelles revues de notre sympathique 3^e régiment de hussards, de nos braves pompiers, de nos gymnastes, Senlis n'a pas eu ses concerts militaires si appréciés, ses illuminations, etc. Patience, ces cérémonies reviennent...

Logement et cantonnement de troupes.

Nous croyons devoir rappeler aux habitants les devoirs qui leur incombent en cas de logement ou de cantonnement de troupes ; — tout d'abord, nul ne peut se soustraire au logement, chacun doit l'assurer, soit chez lui, soit chez des particuliers, sauf en cas d'indigence dûment constatée.

Il importe, dans l'intérêt de tous, principalement pour éviter que la charge soit toujours supportée par les mêmes personnes, qu'en cas d'absence de l'habitant, les clés du logement soient remises entre les mains d'une personne dont le nom devra être indiqué à la mairie ou au major de cantonnement.

Nous ne pouvons qu'invoiter les personnes qui se trouvent dans la nécessité de s'absenter, à faire connaître à la mairie le nom de la personne qui détient les clés de leur immeuble.

Cette précaution aura pour effet de dispenser l'autorité militaire d'avoir à faire procéder à l'ouverture de des portes par voie de réquisition militaire.

« A obtenu récemment son deuxième succès, incendiant un drachen ennemi dont l'observateur se jetait en parachute. »

Nous lui adressons nos plus sympathiques félicitations.

Affichage des prix des denrées alimentaires.

Un arrêté préfectoral, en date du 3 juillet, pris en conformité du décret du 30 juin dernier, prescrit, à partir du 22 juillet, l'affichage du prix des denrées d'alimentation...

AVIS

Une assez grande quantité de bois, charbonnette, rondin et quartier, est mise à la disposition de la population.

Dans l'Armée.

M. Carnus, vétérinaire aide-major de 1^{re} classe au 260^e régiment d'infanterie, est affecté au 4^e régiment de spahis.

Morts pour la France.

Le lieutenant observateur Eugène Faure, du 1^{er} régiment d'artillerie, fils du Docteur et de Mme Faure, née Dudoignon...

Le lieutenant Emile Hochart, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, s'est tué accidentellement à Senlis, et a été inhumé au cimetière militaire.

Le R. P. Dominique Boulanger, dominicain, originaire de Compiègne, ancien vicaire à la Cathédrale de Senlis, mort pour la France à l'ambulance de Thoiry, à l'âge de 32 ans.

M. Pierre Ehrhard, élève à l'école supérieure des Mines, lieutenant observateur à l'escadrille 17, officier de renseignements au 1^{er} corps aéronautique, croix de guerre, croix belge, 4 citations, tombé glorieusement dans un combat aérien...

Le sergent Figon, compagnon du lieutenant Ehrhard, mort pour la France, et inhumé au cimetière militaire.

Citation à l'Ordre de l'Armée.

Le cavalier Sayer, infirmier au 1^{er} régiment de hussards, vient d'être cité à l'Ordre de l'Armée, dans les termes suivants :

Dans les P. T. T.

M. Legrand (Julien), facteur suburbain au bureau de poste de notre ville, reçoit la médaille d'honneur des P. T. T. Nos félicitations.

Les correspondances restées en pays évacués.

On nous demande où il faut s'adresser pour que les correspondances adressées en pays évacués (ceux qui, bien entendu, ne sont point à nos mains de l'ennemi) soient retournées à leurs destinataires.

Encore la lumière.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de revenir encore sur ce sujet. Mardi soir, alors que l'alerte avait sonné, on pouvait voir, à 14 heures 25 du soir, une lumière à une fenêtre ouverte d'un premier étage d'un immeuble de la rue de Villevert.

Les bandes de papier sont-elles efficaces ?

Un certain nombre de nos concitoyens ont collé des bandes de papier sur leurs vitres par mesure de protection contre des bombardements possibles ou l'explosion trop violente de nos obus contre avions.

Objets perdus et trouvés.

Il a été perdu un porte-monnaie contenant une certaine somme, une broche en or et petites clés. Prière de le rapporter au commissariat de Senlis contre bonne récompense.

Etat-civil de Senlis du 12 au 19 juillet 1918.

Naissance. — Maurice-Germain-Joseph Boullonois, rue du Faubourg-Saint-Martin, 1. Décès. — Dron Clément-Alcide-Achille, receveur d'octroi, 68 ans, Faubourg Saint-Martin, 4.

Aurons-nous du tabac ?

Peut-être attend on la carte. Peut-être l'entrepositaire a-t-il omis d'envoyer sa commande. Prenons patience car M. le Sous-Directeur ne doit pas nous oublier.

CREIL

Conseil municipal. Le conseil municipal de Creil se réunira demain dimanche, 21 juillet, à l'hôtel de ville, à dix heures.

Enregistrons cette belle citation obtenue par M. l'abbé Allais, le sympathique vicaire de la paroisse Saint-Médard, de Creil.

Le 22 Juin 1918. — Allais Albert. — Soldat dont l'audace et la bravoure font l'admiration de ses camarades et de ses chefs. Pendant les journées du 30 avril au 5 mai 1918, a été nommé fait preuve des plus belles qualités de courage, de dévouement, d'abnégation et d'esprit de sacrifice...

Citation à l'Ordre du Corps d'Armée. Nous sommes heureux de signaler la brillante citation reçue par M. Charles Delorme, second fils du distingué ingénieur des Etablissements Daydé :

M. Delorme Charles, sous-lieutenant, commandant la S. S. U. du 1^{er} Escadron du Train des Equipages Militaires :

La hausse des denrées.

Des contraventions ont été dressées pour hausse illicite sur le prix des denrées contre :

Contraventions.

Pour propos défaitistes, contravention est dressée contre la veuve Hubert, née Henriette Francolin, 60 ans, ménagère à Creil, 103, rue Jean Jaurès.

Morts pour la France

Bouderlique Emile-Ernest, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie, décédé le 4 juin 1918, à l'ambulance 9/4.

Pertes et Trouvailles.

Reclamer ou rapporter au Commissariat. Plusieurs cartes d'alimentation appartenant à Mme Kireu Gergette, 7, rue Roset ; Mlle Delarue Augustine, employée à Creil ; enfants Marchoix, 31, cité Saint-Médard ; Mlle Madeleine Cailleux, 20, rue Jean Jaurès ; Mme Hnot, 145 bis, rue Jean Jaurès.

Au Musée Condé.

Les principales œuvres d'art du Musée Condé, à Chantilly, sont en lieu sûr depuis longtemps et il n'y a absolument rien à craindre, par exemple, pour les Trois Grâces et la Vierge de la Maison d'Orléans, de Raphaël ; Esther et Assuérus, de Philippe Lippi ; le Livre d'heures du duc de Berry ; les bas reliefs de Jean Goujon, les miniatures de Fouquet, les tableaux de Poussin, d'Ingres, de De-

croix, de Prudhon ; les éditions originales de Cervantès et de Rabelais ; l'édition principale de Lucien, la première Bible latine imprimée, etc...

CHANTILLY

Fête Nationale. Le 14 juillet 1918, M. Vallon, maire, M. Vaquerel, adjoint, MM. Lavallée, Debacq, Ch. Carter, D. Giraud, Lamarre, Bouillet, G. Floumer, Conseillers Municipaux, se sont rendus au cimetière communal, puis au cimetière militaire pour y déposer, au nom de la Ville, des couronnes en l'honneur des soldats inhumés à Chantilly.

M. le Colonel Letellier, commandant d'armes et M. le Capitaine Couvet, major de cantonnement accompagnés de leurs officiers adjoints, ainsi que M. Maccon, conservateur du Musée Condé, ont bien voulu se joindre à la Municipalité qui s'est dirigée ce premier lieu vers le monument élevé à la mémoire des « Enfants de Chantilly, Morts pour la Patrie, » ou M. Vallon, maire, s'est exprimé en ces termes :

« Depuis la première année de la guerre, nous nous réunissons le jour de la Fête Nationale, pour rendre à tous les fils de la France qui ont donné leur vie pour la défendre, l'hommage que nous leur devons.

CREPY

A propos des allocations. On lit dans le Bulletin de l'Aisne :

« Le Bulletin » a signalé le scandale de Crépy-en-Valois où, par suite des bisbilles entre la mairie et le percepteur, l'allocation n'a pas été payée depuis deux mois.

« Car ces Enfants de Chantilly, sont tombés pour la cause la plus sacrée, pour la France en danger de mort, devant une agression, on ne saurait trop le répéter, formidable et préméditée.

« Ne sachant à qui m'adresser pour ce rappel de mars, je me suis adressée à M. le Préfet de l'Yonne. Je me suis adressée aussi à M. le Maire de Crépy et de tous côtés, je reste sans réponse.

Béthisy-Saint-Pierre.

Missionnaire capitaine et Chevalier de la Légion d'honneur. Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. l'abbé Delaunoy, le sympathique missionnaire diocésain, vient d'être promu capitaine et chevalier de la Légion d'honneur, avec une magnifique citation à l'ordre de l'armée.

PONT-Ste-MAXENCE

Rully. Suicide. Madame Coimet, née Olympe Devaux, âgée de 72 ans, demeurant au hameau de Bray, se plaignait depuis quelques jours de violentes douleurs à la tête.

SEN LIS

Philly. Disparition. On nous signale la disparition inquiétante du jeune René Poulain, âgé de seize ans, dont les parents, les époux Hieux, avec lesquels il habitait, sont des malheureux réfrégés de l'Aisne.

Vineuil-Saint-Firmin.

Compte-rendu de la Journée du 14 Juillet 1918. Le Conseil municipal, avec le concours des Sapeurs-Pompiers, de la Société de Secours mutuels, des Enfants des Ecoles et d'une délégation officieuse de l'Hôpital militaire complétois, a rendu une visite officielle aux soldats « Morts pour la France », et inhumés dans le cimetière communal.

Discours prononcé par M. le Maire.

« Mesdames, Messieurs, « En quelques phrases très courtes, permettez-moi d'exprimer les sentiments que nous éprouvons tous, en apportant à nos chers soldats, à nos concitoyens morts pour la patrie, l'hommage de notre profonde vénération.

Succès scolaire.

Nous apprenons que Mademoiselle Marie Bobaget, élève de l'Institut Notre-Dame à Chantilly, vient de subir avec succès à Paris, les épreuves du Brevet Supérieur.

« Nous présentons toutes nos félicitations à la jeune lauréate ainsi qu'à ses dévouées maitresses.

Au Musée Condé.

Les principales œuvres d'art du Musée Condé, à Chantilly, sont en lieu sûr depuis longtemps et il n'y a absolument rien à craindre, par exemple, pour les Trois Grâces et la Vierge de la Maison d'Orléans, de Raphaël ; Esther et Assuérus, de Philippe Lippi ; le Livre d'heures du duc de Berry ; les bas reliefs de Jean Goujon, les miniatures de Fouquet, les tableaux de Poussin, d'Ingres, de De-

croix, de Prudhon ; les éditions originales de Cervantès et de Rabelais ; l'édition principale de Lucien, la première Bible latine imprimée, etc...

Cranioisy.

Brevet supérieur. Nous apprenons avec plaisir que Mademoiselle Rose Lefèvre, fille de M. Lefèvre instituteur, a subi avec succès l'examen du brevet supérieur devant la commission des examens siégeant à Paris, école normale d'Auteuil.

Villers-Saint-Paul.

Mariage. Le samedi 6 juillet, a été célébré le mariage de Mlle Lucienne Carry, fille de notre sympathique concitoyen M. Victor Carry et de Mme Carry, avec M. Norbert-Eugène Vandon, actuellement aux armées.

« La quête faite au profit de la Caisse des Ecoles a produit la somme de 11 fr. La Municipalité adresse ses remerciements à la famille et ses vœux de bonheur aux jeunes nouveaux époux.

Attaqué sur la route.

Le nommé Henri Berthomier, âgé de 20 ans, revenant vers 10 heures du soir au pays, lorsqu'à environ 150 mètres de l'entrée du village, il fut attaqué par deux individus au teint basané.

CRÉPY

A propos des allocations. On lit dans le Bulletin de l'Aisne :

« Le Bulletin » a signalé le scandale de Crépy-en-Valois où, par suite des bisbilles entre la mairie et le percepteur, l'allocation n'a pas été payée depuis deux mois.

Béthisy-Saint-Pierre.

Missionnaire capitaine et Chevalier de la Légion d'honneur. Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. l'abbé Delaunoy, le sympathique missionnaire diocésain, vient d'être promu capitaine et chevalier de la Légion d'honneur, avec une magnifique citation à l'ordre de l'armée.

PONT-Ste-MAXENCE

Rully. Suicide. Madame Coimet, née Olympe Devaux, âgée de 72 ans, demeurant au hameau de Bray, se plaignait depuis quelques jours de violentes douleurs à la tête.

SEN LIS

Philly. Disparition. On nous signale la disparition inquiétante du jeune René Poulain, âgé de seize ans, dont les parents, les époux Hieux, avec lesquels il habitait, sont des malheureux réfrégés de l'Aisne.

Vineuil-Saint-Firmin.

Compte-rendu de la Journée du 14 Juillet 1918. Le Conseil municipal, avec le concours des Sapeurs-Pompiers, de la Société de Secours mutuels, des Enfants des Ecoles et d'une délégation officieuse de l'Hôpital militaire complétois, a rendu une visite officielle aux soldats « Morts pour la France », et inhumés dans le cimetière communal.

Discours prononcé par M. le Maire.

« Mesdames, Messieurs, « En quelques phrases très courtes, permettez-moi d'exprimer les sentiments que nous éprouvons tous, en apportant à nos chers soldats, à nos concitoyens morts pour la patrie, l'hommage de notre profonde vénération.

Succès scolaire.

Nous apprenons que Mademoiselle Marie Bobaget, élève de l'Institut Notre-Dame à Chantilly, vient de subir avec succès à Paris, les épreuves du Brevet Supérieur.

« Nous présentons toutes nos félicitations à la jeune lauréate ainsi qu'à ses dévouées maitresses.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.

ACHAT D'USINES COMPLETES

Tous les Matériaux sont livrés à l'Armée et aux usines de guerre.